



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 74919

Texte de la question

M. Laurent Fabius appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'université de Rouen, et notamment de ses UFR de sciences et de STAPS, qui traverse une crise majeure conduisant à un blocage des cours. Le mouvement de protestation en cours associe enseignants et étudiants et dénonce à juste titre les mauvaises conditions financières dans lesquelles l'université se débat. La dotation globale de fonctionnement, déjà insuffisante depuis plusieurs années, ne couvre pas les besoins. L'université de Rouen ne se voit attribuer pour l'année 2005 que 81 % de sa dotation globale théorique alors que le Gouvernement prétend faire de l'enseignement supérieur une priorité nationale. Le manque de personnel IATOS est estimé à 160 postes, les heures d'encadrement de stages ne sont pas payées... : le respect par l'État de ses engagements financiers permettrait à l'université de Rouen de disposer de 1,3 million d'euros pour faire face à ses charges. Dans ces conditions, il lui demande une décision immédiate afin que le Gouvernement respecte ses engagements financiers, ce qui déblocuera la situation.

Texte de la réponse

L'université de Rouen bénéficie d'un contrat quadriennal (2004-2007), en augmentation de 21 % par rapport au précédent (2000-2003) pour tenir compte de ses spécificités. La dotation totale réelle de l'université s'élève à 8 559 000 euros. Elle est donc supérieure à la dotation théorique San Remo (8 421 000 euros). Comme cela avait été prévu dans le cadre de la remise en ordre de la pratique des attributions d'heures complémentaires, le ministère a décidé d'attribuer 150 000 euros destinés à consolider la dotation globale de fonctionnement (DGF) dans l'exécution du budget. Le Gouvernement soutient le développement et les projets de l'université dans le cadre normal des négociations qui ont lieu chaque année avec les établissements universitaires en vue de l'attribution de moyens financiers et des emplois, en tenant compte, dans les moyens accordés en 2006, de l'augmentation des surfaces de l'université. Il apparaît par ailleurs nécessaire d'aider l'université à mettre en place une gestion plus performante. À cette fin, le ministère a pris l'engagement de doter l'établissement d'un emploi de contrôleur de gestion. L'université vient de recevoir une dotation exceptionnelle d'un million d'euros pour la réalisation de travaux de mise en sécurité d'urgence. Ces dispositions ont permis à l'université de Rouen de reprendre un fonctionnement normal dans le cadre d'un traitement de l'État qui lui est tout à fait favorable.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Fabius](#)

Circonscription : Seine-Maritime (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74919

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9117

Réponse publiée le : 10 janvier 2006, page 280